

CIRCULAIRE DE LA REGIONALE SPORTIVE DU MERCREDI 09 AVRIL 2025

Suite aux nombreuses questions des clubs sur l'organisation de leurs rencontres en Régionale 1 et Régionale 2, la Régionale Sportive tient à apporter les précisions suivantes :

ONT DROIT A L'ACCES GRATUIT AUX STADES

- *les porteurs de la carte officielle FFF / LRF de l'année en cours,
- *les Ayant-droit officialisés par la ligue,
- *les journalistes porteurs de carte de Presse de l'année en cours,
- *les Présidents de clubs de la saison en cours,
- *les éducateurs Technique / Fédéral de la saison en cours,

ONT DROIT A L'ACCES AUX VESTIAIRES

En Coupe et Championnat Seniors de la Régionale 1 / Régionale 2

« Le club recevant devra remettre obligatoirement au club visiteur **22 billets** d'accès aux vestiaires ». Les dirigeants munis de leur licence et appartenant aux clubs en présence auront l'accès gratuit en tribune.

*Tous les autres licencié(e)s de U7 à Seniors de l'équipe visiteuse devront s'acquitter d'un ticket d'entrée.